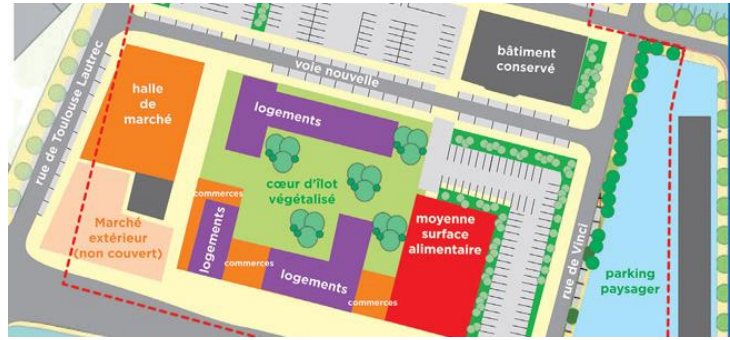


ZAC des Portes de la Ville Garges-Lès-Gonesse (95)



Maître d'ouvrage:
SEM 92

Superficie: 2,6 ha

Programme :
2425 m² de commerces et services
3200 m² SdP de logements en accession
Halle de marché de 1200 m²

Ce projet de rénovation cherche à améliorer l'offre commerciale de la ville en profitant des avantages du site : la proximité immédiate de la gare de RER et du tramway. La localisation entre les quartiers la Dame Blanche Ouest et Nord, de façon à en faire un point central pour les habitants qui profiteront d'un quartier fonctionnel et sûr. L'enjeu est de construire un nouvel ensemble commercial pérenne, qui présente une offre de commerces adaptée aux habitants du quartier, intégré dans un nouveau dispositif urbain qui participe à la requalification de l'entrée de ville de Garges-lès-Gonesse.

Etude de faisabilité sur le potentiel de développement des énergies renouvelables sur la ZAC des Portes de la Ville

Février 2013 - Janvier 2014

CONTENU DE LA MISSION ZEI

Phase 1 : Étude d'opportunités énergétiques.

- Estimation des besoins énergétiques,
- Recensement des ressources renouvelables et de récupération sur la base d'une investigation auprès des acteurs locaux et d'une analyse de données bibliographiques,
- Analyse de l'opportunité de raccordement au réseau de chaleur Van Gogh,
- Proposition de trois scénarios d'approvisionnement énergétique,

Phase 2 : Étude de faisabilité sur le développement des énergies renouvelables et de récupération.

- Évaluation technico-économique des scénarios validés par la SEM 92,
- Confrontation qualitative et quantitative des scénarios,
- Rédaction d'une synthèse d'aide à la décision.

PROBLÉMATIQUES TRAITÉES

- Gisements en EnR&R : solaire thermique et photovoltaïque, éolien, biomasse, géothermie, hydrothermie, récupération de chaleur sur eaux usées.
- Raccordement au réseau de chaleur Van Gogh.
- Évaluation des besoins énergétiques : chauffage, refroidissement, production d'eau chaude sanitaire (ECS), éclairage artificiel des locaux et auxiliaires de chauffage, de refroidissement, de production d'ECS et de ventilation.
- Faisabilité des solutions d'approvisionnement énergétique : compatibilité avec le calendrier du projet et le phasage de l'opération, contraintes réglementaires, matrice de compatibilité des solutions énergétiques, évaluation économique et environnementale.